



**COMPTES-RENDUS DES ATELIERS THÉMATIQUES**

**JUIN 2010 - PHASE DE DIAGNOSTIC**

**AGENDA 21**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS AUBENAS VALS**

**ATELIER N° 3 « DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET CREATION DE**

**RICHESSES LOCALES »**

Animateur des ateliers thématiques  
et rédaction des comptes-rendus :

Charlotte ASTIER, ACS MTE

Peggy NOUVEL, ACS MTE

*Ateliers thématiques : 16 et 17 juin 2010*

Communauté de Communes Pays d'Aubenas Vals (CCPAV)

Référent pour l'Agenda 21 :

Valérie Chanéac

04.75.94.61.12

eco.ccpav@wanadoo.fr

## SOMMAIRE

Introduction .....	3
Axe de travail n°3: Développement économique et création de richesses locales .....	5
1.1 Le développement économique et la création de richesses locales - Points forts vus par les participants .....	5
1.2 Le développement économique et la création de richesses locales - Points faibles vus par les participants .....	6
1.3 Le développement économique et la création de richesses locales– Synthèse des enjeux vus par les participants .....	7
Conclusion.....	9

# Introduction

---

Dans le cadre de la démarche d'Agenda 21 de la Communauté de communes du Pays Aubenas Vals (CCPAV), le bureau d'étude ACS MTE mène actuellement un diagnostic partagé. Les ateliers thématiques en constituent une étape.

La première phase de ce diagnostic a été réalisée avec les services de la CCPAV et les élus en recouvrant les grands thèmes du développement durable (environnement et cadre de vie / équilibre territorial et aménagement du territoire / développement économique / équité sociale et culturelle / gouvernance et participation citoyenne). Sur la base d'entretiens et d'une large collecte de données, le bureau d'étude ACS MTE a établi une synthèse et proposé quatre axes de travail transversaux :

1. Axe de travail n°1 : Equilibre territorial et aménagement du territoire
2. Axe de travail n°2 : Politiques sociales et culturelles
3. Axe de travail n°3 : Développement économique et création de richesses locales
4. Axe de travail n°4 : Environnement et cadre de vie

Les axes de travail et la démarche de l'Agenda 21 de la CCPAV ont été présentés lors d'une réunion publique : le **jeudi 25 mars 2010**. A la suite de cette restitution, quatre ateliers thématiques reprenant les intitulés des axes de travail ont été ouverts à la participation des habitants ou des personnes ayant un lien avec le territoire de la CCPAV.

Animés par les consultants du bureau d'étude ACS MTE, les ateliers se sont déroulés **les mercredi 16 et jeudi 17 juin 2010** et ont réuni au total 43 personnes.

Mercredi 16 juin 2010 - de 18h à 20h :

- Axe de travail n°1 : Politiques sociales et culturelles - **8 participants**
- Axe de travail n°2 : Equilibre territorial et aménagement du territoire - **13 participants**

Jeudi 17 juin 2010 - de 18h à 20h :

- Axe de travail n°3 : Développement économique et création de richesses locales - **11 participants**
- Axe de travail n°4 : Environnement et cadre de vie - **11 participants**

Les participants volontaires ont été invités à s'exprimer sur les thématiques proposées en trois étapes.

- Un premier tour de table a permis de recenser les mots et les éléments que la thématique évoquait aux participants.

- Dans un second temps, les éléments ont été regroupés en sous thématiques, débattus et précisés afin d'être qualifiés selon une notion de point fort ou de point faible pour la CCPAV. Des nuances et des désaccords apparaissent dans cette partie et sont retranscrits dans les comptes-rendus.
- La dernière étape consiste à synthétiser les débats autour des sous-thématiques pour formaliser des enjeux et donner l'opportunité aux participants d'évoquer quelques pistes d'actions.

Le présent compte-rendu, structuré autour des quatre axes de travail proposés, reprend le plus fidèlement possible les éléments les plus significatifs de chacun des ateliers afin d'en permettre une diffusion globale.

*Mise en garde : Ce document apporte une synthèse des ateliers thématiques, les informations qu'il contient émanent des participants aux ateliers et n'ont pas fait l'objet de vérifications ou de commentaires ni de la part du bureau d'étude, ni de la part des services de la CCPAV.*

## Axe de travail n°3: Développement économique et création de richesses locales

---

Une quarantaine de mots clés a été recensée au moment du tour de table. La valorisation des produits locaux, le tourisme, l'agriculture, les réseaux de communication, la filière énergétique, le maintien des emplois, le commerce local sont autant de mots clés qui donnent un premier aperçu de ce qu'englobe la thématique « développement économique et création de richesses locales » pour les participants. Ces mots ont été regroupés en cinq thématiques autour du **tourisme**, de **l'agriculture**, des **réseaux de communication**, de la **valorisation des produits locaux** et enfin de **l'emploi**.

Ils ont été classés en forces et faiblesses par les participants à l'atelier.

### 1.1 Le développement économique et la création de richesses locales - Points forts vus par les participants

Points forts	<i>Avec quelques nuances</i>
<b>+ Tourisme</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Attractivité du cadre :<ul style="list-style-type: none"><li>• paysages, tranquillité</li><li>• Patrimoine naturel/bâti</li><li>• Développement des randonnées</li><li>• Offre de séjours « Clé en main » avec randonnée, hébergement etc.</li></ul></li><li>• Augmentation du nombre d'emplois liés l'activité touristique</li><li>• Clientèle diversifiée</li><li>• Retombées économiques</li><li>• NTIC</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; On se dirige vers un tourisme de masse</li><li>&gt; Hôtellerie essentiellement basée sur Vals et non sur Aubenas et St Didier</li><li>&gt; Concurrence avec d'autres territoires</li></ul>

## 1.2 Le développement économique et la création de richesses locales - Points faibles vus par les participants

Points faibles	<i>Avec quelques nuances</i>
<p><b>- L'agriculture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution du nombre d'agriculteurs</li> <li>• Les agriculteurs vendent moins chers leurs produits que leur valeur</li> <li>• Les produits sont souvent moins chers en supermarché que directement à la ferme</li> </ul>	<p>&gt; Les agriculteurs entretiennent les terres</p> <p>&gt; Beaucoup d'agriculteurs souhaitent s'installer en Ardèche</p> <p>&gt; Label « Goûtez l'Ardèche »</p>
<p><b>- Réseaux de communication/ Déplacements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faiblesse des transports en commun</li> <li>• Absence de la voie ferrée</li> <li>• Territoire enclavé</li> <li>• Coûts des transports élevés pour les Industriels</li> <li>• Certains commerces se voient refuser leurs livraisons à cause de l'accès qui est difficile</li> <li>• Saturation du trafic</li> <li>• Développement des centres commerciaux en périphérie</li> </ul>	<p>&gt; La faiblesse peut être vue comme un atout car cet enclavement permet de protéger le territoire</p> <p>&gt; Initiatives locales, notamment avec les transports en commun, le transport à la demande,...</p> <p>&gt; Projet de voie verte</p>
<p><b>- Valorisation des produits locaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de mise en valeur des artisans et de leurs produits : <i>Exemple : Absence des artisans locaux lors des marchés nocturnes</i></li> </ul>	<p>&gt; Filière du bois</p> <p>&gt; Potentialités qui sont réelles</p> <p>&gt; Label « Goûtez l'Ardèche »</p>
<p><b>- Emplois/Filières</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Saisonnalité des emplois</li> <li>• Problème de formation sur le territoire</li> <li>• Manque de débouchés/peu d'emplois</li> <li>• Peu de plan de carrière possible pour les cadres</li> <li>• Rien n'est proposé pour les services à la personne</li> </ul>	<p>&gt; Existence du club Entrepreneurs qui permet l'échange</p> <p>&gt; Les employés sont efficaces car ils restent toute leur carrière dans la même entreprise</p> <p>&gt; Existence du lycée agricole</p> <p>&gt; CNAM qui développe un master sur les Energies renouvelables</p>

	<p><b>- Commerces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La zone commerciale peut faire fuir les touristes</li> <li>• Les commerces des villages ne survivent pas</li> <li>• Le centre-ville d'Aubenas n'est pas vivant</li> </ul>
--	--

### 1.3 Le développement économique et la création de richesses locales- Synthèse des enjeux vus par les participants

A la suite de chaque moment de débat par sous-thématique, les participants ont été invités à formuler des enjeux pour le territoire intercommunal. Ces enjeux sont suivis de quelques pistes d'actions évoquées lors de cette réflexion.

#### Tourisme

##### ➤ Développer le tourisme

- « Aller chercher » les touristes/ Aller vers les touristes
- Développer des produits touristiques (randonnées, visites culturelles avec hébergement...)
- Utiliser les territoires de la CCPAV mais également les territoires voisins
- Développer la randonnée « pédagogique »
- Connaître les attentes des visiteurs (sous forme d'enquête) et leur proposer des idées
- Développer l'offre hors-saison
- Développer le Point Info Tourisme
- Développer le projet d'antenne touristique à l'un des carrefours routiers le plus important

#### Agriculture

##### ➤ Développer et préserver l'agriculture

- Préserver le foncier
- Développer la production locale
- Engager une véritable réflexion sur les circuits courts de distribution
- Mettre en valeur les produits et labels locaux et ardéchois auprès des habitants et Ardéchois
- Créer des surfaces où les agriculteurs vendent directement leurs produits
- Faire découvrir les produits locaux/bio dans les écoles
- Maintenir et encourager les installations agricoles, notamment des jeunes agriculteurs
- Développer la communication

### Transports/ Déplacements

- **Faciliter les déplacements des touristes dans le sens d'une mobilité durable**
- Mise à disposition de voiture à énergie propre pour visiter le territoire
- **Revaloriser et développer les infrastructures existantes :**
- Remettre en place la ligne ferroviaire au départ d'Aubenas
- Conserver et agrandir l'aérodrome
- **Favoriser le développement des modes doux grâce aux aménagements adéquats**
- Développer les pistes cyclables, notamment à Aubenas

### Valorisation des produits locaux

- **Dynamiser certaines filières locales notamment celle du bois**
- Organiser des rencontres notamment avec ceux dont l'expérience a réussi
- **Améliorer les filières de production agroalimentaire**
- **Valorisation des produits**
- Proposer une aide aux artisans
- Quantifier ces artisans et développer les marchés où seuls les producteurs vendent leurs produits
- Respecter la réglementation des « marchés artisanaux »
- Manifestations ponctuelles à développer
- Développer les relations humaines entre touristes et producteurs
- Dédier un espace à l'office du tourisme à ces artisans locaux

### Emplois/Filière

- **Développer l'offre de formation**
- Développer la formation en lien avec le tourisme
- Développer les activités de remise en forme
- Mettre à profit le passage de population (touristique, professionnelle) pour développer les activités d'hébergement, de restauration etc.

### Commerces:

- **Développer les commerces de proximité**



# Conclusion

---

Les comptes-rendus reprennent le plus fidèlement possible ce qui a pu se dire lors des ateliers thématiques. Les éléments apportés par les participants n'engagent ni la CCPAV ni le bureau d'étude. Ils permettent avant tout de rendre compte d'un ressenti de la population.

Certains éléments ont été récurrents lors des ateliers. L'environnement naturel, mais surtout le caractère rural et agricole du territoire sont perçus comme de réels potentiels à mettre en valeur et pourtant pressentis comme des éléments identitaires menacés. L'urbanisation est l'une des causes pointées de menace de ces atouts aussi bien en matière de dévalorisation du patrimoine bâti qu'en termes de manque de maîtrise foncière. A été souligné également le manque d'attractivité et de qualité urbaine de certains secteurs tels que les entrées de ville.

Les ateliers mettent aussi en avant la question du développement économique et de l'emploi : L'enclavement territorial est en effet identifié comme une faiblesse pour l'un et l'autre. La fuite des jeunes actifs est expliquée à la fois par une offre d'emploi pas adaptée et peu pérenne et le manque d'offre de formation post-bac. Cela dit, les participants se sont exprimés sur les potentiels du territoire et y identifient des opportunités de développement de niches, en matière énergétique aussi bien qu'agricole et touristique, dans un sens de valorisation du local (produits, activités, emploi etc.).

Ont été soulevés également les problèmes de gouvernance et de communication, liés au manque de synergie entre les différents acteurs, à la faible visibilité des actions de la CCPAV, aux déficits d'information et de sensibilisation sur les actions de la CCPAV aussi bien qu'en matière de développement durable.

Les éléments recueillis au cours des ateliers thématiques sont une source d'informations qualitatives et précieuses qui viendront compléter le diagnostic technique de développement durable de la communauté de communes du Pays d'Aubenas-Vals.

Les comptes-rendus des ateliers thématiques, les résultats de l'enquête d'opinion ainsi que le travail préalable d'entretiens et de collecte de données permettront la construction du diagnostic partagé, première phase de la démarche d'Agenda 21 de la CCPAV.

Les ateliers thématiques seront de nouveau réunis durant la phase de propositions d'actions pour le plan d'actions de l'Agenda 21 de la CCPAV.